

UFR	DSP
MENTION	Droit international
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-056 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Droit international
Intitulé parcours-type (PT) :	Contentieux international et européen
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Master 1 mention droit international, master 1 mention de droit privé Master 1 mention droit des affaires Master 1 mention de droit de l'Europe Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : -Très bons résultats dans les matières du droit privé international et européen, notamment en droit international privé et en droit de l'Union européenne.
	Est/sont également apprécié/e/s : - Une expérience à l'étranger et la maîtrise d'une langue étrangère sont appréciées.
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)

	<p>Précision : le candidat joindra les relevés de notes de l'année en cours (ou, s'il n'est pas en possession de ces derniers, une attestation sur l'honneur des notes obtenues).</p> <p>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) : Spécification des acquis en lien avec la formation visée</p>
Dates de dépôt des candidatures	<p>Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master</p>